



DT9038

## PLAN D'INTERVENTION ET D'ALLOCATION DE SERVICES MULTICLIENTÈLE

Date de naissance			N° chambre	N° de dossier
Année	Mois	Jour		
Nom et prénom à la naissance				
Nom usuel ou nom du conjoint				
Adresse				
Code postal		Téléphone ind. rég.		Sexe
				M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
N° d'assurance maladie			Nom du médecin traitant	

À L'USAGE DU CLSC

Profil de l'utilisateur

**BUT** Le but visé par le présent plan d'intervention et d'allocation de services concerne :

### Principalement pour l'utilisateur

Le plan vise :

- Son retour à l'autonomie
- L'amélioration, le maintien de son état de santé physique ou psychique
- L'amélioration, le maintien de ses capacités
- La compensation de ses incapacités
- Le maintien ou la valorisation de ses rôles sociaux

### Pour l'utilisateur et ses proches

Le plan vise :

- Le soutien de l'utilisateur à la fin de sa vie et celui de ses proches
- La fin de l'abus
- La stabilisation de la situation
- La prise en charge par le milieu
- La préparation à un changement de milieu de vie
- Le soutien en attendant :
  - un diagnostic clair
  - l'hospitalisation
  - l'hébergement
  - des services de réadaptation

### Principalement pour les proches

Le plan vise :

- Le soutien des aidants

Plan d'intervention et d'allocation de services :  Interdisciplinaire  Disciplinaire

Élaboré le/révisé le	Signature et titre	Révision prévue le	Intervenant(e) principal(e)		
				Année	Mois



**PLAN D'INTERVENTION  
ET D'ALLOCATION DE SERVICES**

N° de dossier

<b>MOYENS/INTERVENTIONS</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>SERVICES ALLOUÉS</b>	<b>ÉVALUATION</b>	
Quelle intervention doit être effectuée pour corriger le problème ou la difficulté et atteindre l'objectif visé ?	Qui va intervenir ?	Nombre de fois ou fréquence de l'intervention	Date	Résultat A, P, M, NA

## GUIDE D'UTILISATION

**Profil de l'utilisateur :** Usager en phase post-opératoire (110) ; Usager en soins palliatifs excluant usager atteint du sida (120) ; Usager atteint du sida (130) ; Usager ayant une déficience physique (210) ; Usager ayant une déficience intellectuelle (310) ; Usager présentant des troubles mentaux sévères et généralement persistants (410) ; Usager présentant des troubles mentaux transitoires (420) ; Usager présentant des problèmes de santé mentale (430) ; Usager en périnatalité (510) ; Usager ayant un problème d'alcoolisme – toxicomanie (610) ; Usager en perte d'autonomie (710) ; Usager enfant, jeune et famille à risque (810) ; Usager ayant tout autre profil (900).

**But :** Indiquer dans quel but est préparé le plan d'intervention et d'allocation de services. Généralement, on ne devrait indiquer qu'un seul but.

La détermination du but du plan d'intervention sert à préciser l'orientation poursuivie ou ce à quoi on tente de parvenir par le plan d'intervention. Le plan permet à l'utilisateur et aux intervenants d'avoir une idée commune de la situation désirée et d'éviter les fausses attentes de sorte que les énergies de tous tendent vers un même résultat.

**Élaboré le/révisé le :** Inscrire la date de l'élaboration ou de la révision du plan.

**Signature :** Signature de la personne qui rédige le plan.

**Révision prévue le :** Inscrire la date prévue pour la révision du plan.

**Intervenant(e) principal(e) :** Inscrire le nom de la personne qui sera responsable de la coordination du plan.

**Date :** Inscrire la date de la formulation du problème et des objectifs. Lorsque de nouveaux objectifs ou d'autres interventions sont déterminés pour régler un problème, inscrire la date à laquelle le changement a lieu.

**N° :** Numéroté chacun des problèmes.

**Problèmes :** Il s'agit des problèmes prioritaires identifiés à la suite de l'évaluation des besoins et sur lesquels l'utilisateur et ses proches sont d'accord autant que possible, mais font consensus auprès de l'équipe interdisciplinaire. Identifier la cause et la manifestation du problème : déficience, incapacité, handicap.

**Objectifs :** L'objectif exprime le résultat souhaité. L'objectif doit décrire un comportement observable ou inclure une norme de mesure. Indiquer le délai fixé pour la réalisation de l'objectif (ex. : d'ici 5 jours ou 3 semaines) sauf pour les objectifs dont le maintien des résultats dépend de la poursuite des interventions. Plus d'un objectif peut être fixé pour chaque problème.

**Moyens/interventions :** Décrire l'action à entreprendre pour résoudre les difficultés ou les problèmes et atteindre les objectifs visés. Plusieurs interventions peuvent être déterminées pour chaque problème ou objectif.

**Intervenants :** Indiquer la discipline de l'intervenant.

**Services alloués :** Indiquer le nombre total de fois (s'il s'agit de services ponctuels ou de courte durée) que seront alloués les services ou la fréquence (par jour, par semaine ou par mois) des services alloués en fonction de la priorité donnée à l'admission et de la disponibilité des ressources.

### Évaluation

**Date :** Inscrire la date de l'évaluation des résultats. Plus d'une date peut être inscrite lorsque la poursuite de l'objectif est maintenue.

**Résultat :** Indiquer les résultats de l'évaluation par **A**, **P**, **M** ou **NA**.

**Atteint :** L'objectif fixé est complètement atteint.

**Poursuivi :** Les mêmes interventions doivent se poursuivre pour améliorer ou maintenir les résultats obtenus.

**Modifié :** Les interventions planifiées n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé. L'objectif ou les interventions doivent être modifiés et reformulés selon le même processus.

**Non Atteint :** L'objectif fixé n'a pas été atteint et est abandonné.